ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 22 / 11 / 2026 à 16:31

Date de publication : dimanche 22 novembre 2026 à 02:21

Type : Constitution SAS

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par acte SSP en date du 15/10/2026, il a été constitué une SAS dénommée :

TEA & CO BY MIRA CRÉATIONS

Siège social : 2 rue Alfred Geymard 38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES.

Objet social : L'exploitation d'un salon de thé et café, comprenant la vente, à consommer sur place ou à emporter, de thés, cafés, infusions et boissons chaudes et froides non alcoolisées, ainsi que de pâtisseries, viennoiseries et douceurs sucrées et salées ; La préparation et le service de brunchs, de petite restauration et de restauration de type rapide, avec vente au comptoir de préparations culinaires sucrées et salées élaborées sur place, à consommer sur place ou à emporter ; L'activité de traiteur, comprenant la préparation, la vente et la livraison de plats, buffets, plateaux et prestations culinaires à destination des particuliers et des professionnels, ainsi que l'organisation de dégustations et d'événements s'y rapportant .

Capital : 500 euros.

Président : Mme Samira CAMPANILE née ERRAMI, élu pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément

préalable de la collectivité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE.

Pour avis.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/c67f7498-2347-49c1-9ec2-68049b2719a7-form-instance